

Rapport sur IRCC à l'Exécutif national (automne 2018)

Le congrès de l'AFPC a été emballant et la consœur Fabienne Jean-François a posé sa candidature à la présidence nationale. La campagne a été fantastique et très forte en émotions. L'assurance de la consœur Fabienne et ses réponses intelligentes aux questions n'ont été que quelques éléments de la campagne fantastique qui lui a permis de gagner l'appui des membres pendant le congrès, et je prévois que son aventure au sein de l'AFPC ne fait que commencer.

Nous avons livré de nombreuses luttes contre la direction dans les dossiers de l'obligation d'adaptation et de la fermeture forcée du CTD de Vegreville par le gouvernement. Des temps fous ont incité à l'action et des mesures ont été prises. Le SEIC et l'AFPC ont porté plainte à la CRTESFP sur la fermeture du CTD et ont obtenu gain de cause. Nous attendons que soient prises les mesures ordonnées par la Commission qui doivent l'être dans un délai de 60 jours. La campagne sur le CTD de Vegreville a différé de toute campagne antérieure du SEIC et de l'AFPC. Notre fierté est surtout inspirée par les efforts consacrés à ce dossier par Michelle Henderson (notre VPN à l'Alberta, aux TN-O et au Nunavut). Nous sommes très fiers de tes actions, Michelle. Elles ont été sensationnelles!

L'afflux normalement irrégulier de réfugié-e-s au Canada a flambé et a été continu pendant toute l'année. Bon nombre de nos collègues de travail ont participé à des programmes spéciaux pour faire suite au projet sur la Syrie et ensuite aux retombées de la décision du gouvernement des États-Unis qui a fait craindre aux réfugié-e-s de se faire expulser vers des pays où ils craindraient pour leur vie et auxquels ils ne peuvent pas retourner. Ces programmes se poursuivent, et des plans ont été dressés pour permettre de faire face aux circonstances imprévues au cours des prochaines années. Le budget et les effectifs doivent être accrus, les niveaux de dotation devant augmenter de façon encore plus marquée au cours de la prochaine année ou des deux prochaines années. Soyez assurés que les niveaux de dotation et le financement de services votés et temporaire feront l'objet de discussions suivies pendant que le financement de services votés sera considérablement accru.

Entre-temps, nous avons vu traiter de problèmes de santé mentale au travail mais pas aussi rigoureusement que le syndicat le voudrait. Il est inapproprié que les personnes qui aident les membres ayant des troubles de santé mentale n'aient pas reçu de formation sur la terminologie et la procédure. Il s'ensuit qu'on envisage de donner au personnel une formation sur ce volet de nos vies quotidiennes.

La politique consistant à demander au personnel qui traite avec des client-e-s au téléphone de tout simplement raccrocher si l'interlocutrice ou l'interlocuteur est suicidaire est non seulement inappropriée mais aussi insensible car ce n'est pas ainsi qu'IRCC doit traiter avec ses client-e-s à notre avis. Nous avons demandé qu'un groupe de travail soit créé pour examiner comment d'autres ministères (l'ASFC et RHDSC/Service Canada n'étant pas les moindres) traitent les client-e-s suicidaires. Nous devons pouvoir donner aux client-e-s auxquels nous fermons la porte les moyens d'obtenir des réponses à leurs questions. C'est pourquoi j'ai indiqué très clairement, pendant la réunion la plus récente du CNCPS, que notre centre d'appels doit permettre aux client-e-s d'obtenir l'information ou les mises à jour dont ils ont besoin. Le centre d'appels n'a jamais eu suffisamment de personnel et le gouvernement accroît le nombre des nouveaux immigrant-e-s. La situation atteint le point de rupture et la direction participant à la réunion du CNCPS l'a reconnu.

Le Phénix ne cesse pas de poser des problèmes. Même si le nombre des cas diminue, les problèmes récurrents sont à bien des égards trop difficiles à supporter. Le Bureau de résolution des conflits (BRS) a indiqué que le Phénix cause beaucoup d'anxiété, 17 % des EX ayant présenté des demandes au BRS et les groupes PM et CR comptant pour 53 % des cas. Selon la plupart des prévisions, le remplacement du Phénix par un autre programme prendra de 4 à 6 ans.

Catherine Legan a résigné ses fonctions de VPN suppléante à IRCC car elle travaillait au CTD de Vegreville et son ancien emploi dans les services aux aînés est redevenu disponible. Vu la fermeture imminente du CTD de Vegreville et la réinstallation du CTD à Edmonton, elle a décidé de déménager pour reprendre son ancien emploi. Catherine était un atout indéniable pour notre organisation et

dans son rôle de VPN suppléante à IRCC. Elle nous manquera grandement. Sur une note positive, Helen King, du CTD de Sydney, a été élue pour remplacer Catherine au poste de VPN suppléante à IRCC. Je suis heureux d'accueillir Helen à la table nationale et j'ai hâte de collaborer avec elle dans les nombreux dossiers courants.

Je ne saurais trop insister sur la fierté que j'éprouve à être le VPN à IRCC et à pouvoir essayer de rendre la vie au travail à IRCC la meilleure possible. Les quelques derniers mois ont été stressants et emballants à la fois, comme d'habitude. Je suis toujours heureux de représenter nos membres comme je le fais passionnément depuis de nombreuses années. Si vous avez besoin de communiquer avec moi, n'hésitez pas à le faire. Vous trouverez ci-dessous mon adresse de courriel et mon numéro de téléphone cellulaire. Je suis toujours disposé à aider à régler des problèmes ou à donner des conseils sur le meilleur moyen d'y arriver.

Présenté en toute solidarité et respectueusement par

Paul Croes
VPN à IRCC

Paul.croes@gmail.com **604-0329-0600**